

UNE REPRISE D'ACTIVITÉ ÉVOLUTIVE DANS LE TEMPS



La FFJDA a défini 4 protocoles de reprise progressive d'activité, répondant à 4 hypothèses de contraintes de sécurité sanitaire imposées par le gouvernement. L'entrée en vigueur de chaque protocole dépendra des indicateurs sanitaires du moment et des directives de l'état. La FFJDA communiquera quant au moment de passage d'un protocole à un autre.

PROTOCOLE DE TRES HAUTE VIGILANCE

Il répond à un très haut niveau de vigilance



Niveau 4 de vigilance

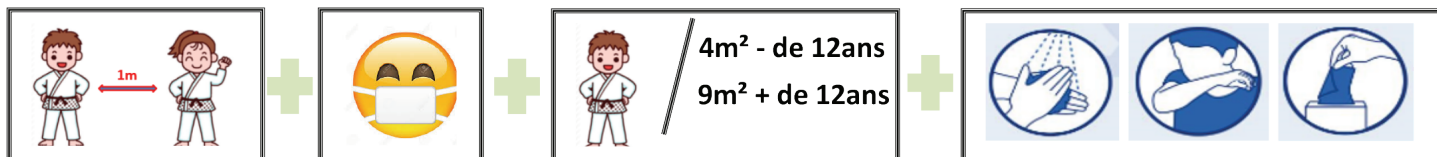
Il répond à un très haut niveau de vigilance. Il est défini pour une pratique seule, sans contact en extérieur ou à l'intérieur d'un dojo.

Conditions sanitaires

- Distance de sécurité sanitaire
- Limitation du nombre de pratiquants
- Gestes barrières Covid-19
- Port du masque pour l'enseignant et l'encadrement du club

Préconisations pédagogiques générales

- Tendoku-renshu (travail seul) ou avec matériel pédagogique (mannequin)
- Habilités Motrices et Techniques Fondamentales Tashi-Waza et Ne-Waza
- Apprentissage des Ukemi (chute)
- Postures, Déplacements, Coordination, Mobilité



PROTOCOLE DE VIGILANCE ELEVEE

Il répond à un niveau de vigilance élevé. Il permet une pratique à 2, à condition d'évoluer avec le même partenaire tout au long de la séance



Niveau 3 de vigilance

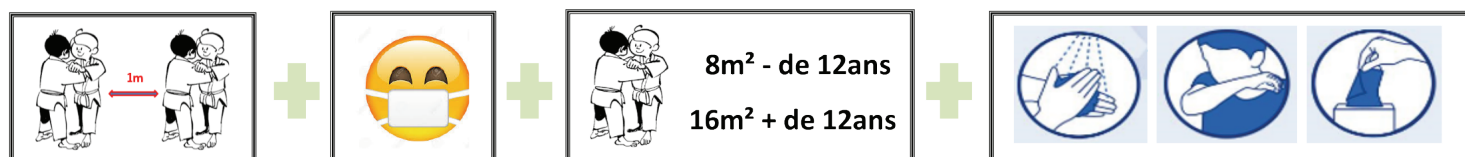
Échéancier : Dès l'autorisation d'une pratique avec contact limitant le brassage de personnes.

Conditions sanitaires

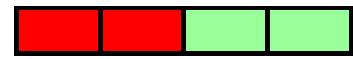
- Distance de sécurité sanitaire mais autorisant une pratique en binôme
- Limitation du nombre de pratiquants
- Gestes barrières Covid-19
- Port du masque si recommandé par l'état, pour les plus de 12ans (à partir de la catégorie minimales)

Préconisations pédagogiques générales

- Tendoku-renshu et Geiko (exercices conventionnels) de coopération
- Habilités Motrices et Techniques Fondamentales en Tachi-Waza
- Apprentissage des Ukemi (chute)
- Postures, Déplacements, Coordination, Mobilité



PROTOCOLE DE VIGILANCE MODEREE



Niveau 2 de vigilance

Il répond à un niveau de vigilance modéré. Il permet une pratique jusqu'à **2 couples dans un espace limité**

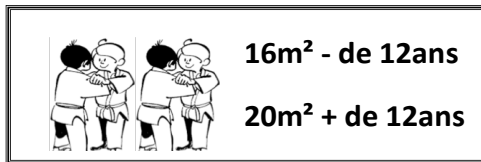
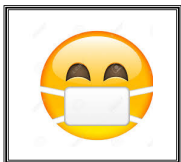
Échéancier : dès que la règle de distanciation physique est levée, mais en conservant un faible brassage de personnes.

Conditions sanitaires

- ~~Distance de sécurité sanitaire~~
- ~~Limitation du nombre de pratiquants~~
- Gestes barrières Covid-19
- Port du masque pour les plus de 12ans, (si recommandé par l'état).

Préconisations pédagogiques générales

- Geiko de coopération et d'opposition en Tashi-Waza privilégiés
- Toute application pédagogique adaptée au respect de l'hygiène respiratoire et des gestes barrières.



PROTOCOLE DE VIGILANCE PREVENTIVE



Niveau 1 de vigilance

Il répond à un niveau de vigilance commun à tout citoyen. Il permet une **pratique en groupe de 2 à 8 personnes**, dans une surface délimitée.

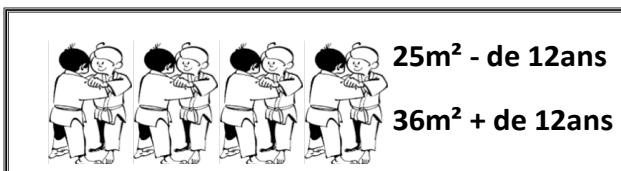
Échéancier : dès la possibilité de reprise des activités en groupe.

Conditions sanitaires

- ~~Distance de sécurité sanitaire~~
- ~~Limitation du nombre de pratiquants~~
- Gestes barrières Covid-19
- ~~Port du masque~~

Préconisations pédagogiques générales

- Aucune restriction pédagogique tant que les situations proposées permettent le respect des gestes barrières.



PROTOCOLE DE VIGILANCE CONFORME A NOTRE PRATIQUE

Il correspond aux règles d'hygiène habituelles demandées à tout judoka, s'inscrivant dans le **RESPECT** d'autrui, l'une des 8 valeurs de notre code moral.

Échéancier : Dès la possibilité de pratique traditionnelle en club, sans restriction.